



Projet d'évaluation 2021-2022

La récente réforme du baccalauréat introduit désormais une nouvelle répartition des coefficients entre les disciplines et un poids plus important du contrôle continu.

Les épreuves terminales compteront pour 60 % de la note finale, tandis que le contrôle continu, qui portera sur l'ensemble des autres disciplines, comptera pour 40 % de la note.

Notre établissement s'inscrit actuellement dans un travail visant à rédiger le projet d'évaluation qui sera communiqué à l'ensemble de la communauté scolaire après les congés de la Toussaint. Ce projet vise à clarifier les modalités d'évaluation dans chaque discipline, et surtout à garantir autant que possible, la plus grande égalité de traitement entre les élèves.

L'élaboration de ce projet suppose l'organisation de plusieurs réunions (conseils d'enseignement, conseil pédagogique, conseil d'administration), et de banaliser deux demi-journées pendant lesquelles les enseignants travailleront à la rédaction du document.

Le projet finalisé sera porté à la connaissance de l'ensemble de la communauté et disponible sur ce site Internet.

S. MARTIAS-DORVILLE